

Covid-19 et vaccin Janssen : « Un nombre important de cas d'échecs »

La vaccination avec le vaccin Janssen a débuté en France le 24 avril 2021 chez les personnes âgées de plus de 55 ans. Selon un rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) publié le lundi 13 septembre 2021, il présenterait « un nombre important de cas d'échecs ».

« Un nombre important de cas d'échecs du vaccin Janssen »

Mise en place pour surveiller la vaccination en France à partir des déclarations réalisées par les professionnels de santé, les personnes vaccinées ou leur entourage, une enquête affirme que le vaccin Janssen offrirait une protection insuffisante contre le variant Delta. Le rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) soulève de nombreux échecs du vaccin Janssen.

Selon l'enquête, « Un signal potentiel a été mis en évidence devant un nombre important de cas d'échec vaccinal avec le vaccin Janssen, avec des patients en réanimation ou décédés du Covid-19, la plupart présentant des comorbidités à risque de forme grave ».

Une seule injection pour le vaccin Janssen

Pour rappel, la vaccination avec le vaccin Janssen a débuté en France le 24 avril 2021 chez les personnes âgées de plus de 55 ans. Contrairement à ceux des laboratoires Pfizer et Moderna, une seule injection intramusculaire suffit. Plus d'un million d'injections ont été réalisées au 2 septembre 2021.

« Depuis le début de la vaccination, 32 cas d'infection à la Covid-19 ont été observés à la suite d'une vaccination avec Janssen, dont 4 décès des suites de la Covid-19. Les personnes concernées ont un âge médian de 68 ans, avec de multiples comorbidités à risque de forme grave de Covid-19 », détaille l'ANSM.